

Congrès de la Section nationale des anciens exploitants (SNAE)

Les anciens exploitants veulent faire valoir leurs droits

Réunis le 9 mars à l'occasion de leur congrès annuel, les retraités de la SNAE de la FNSEA attendaient la venue du président de la Caisse centrale de MSA, Pascal Cormery, afin d'aborder avec lui les problématiques liées à leur statut. Sur la dématérialisation, le niveau des retraites ou les cotisations, ce dernier s'est exprimé pendant une heure, tenant à rassurer son auditoire.

L'amphithéâtre de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture était comble le 9 mars, malgré la journée de mobilisation nationale contre la loi El Khomri. Les retraités de la Section nationale des anciens exploitants (SNAE) avaient pris leurs dispositions, car aucun ne voulait manquer ce rendez-vous annuel. C'est qu'ils avaient à aborder des sujets primordiaux pour eux, notamment avec le président de la Caisse centrale de MSA (CCMSA), Pascal Cormery.

La dématérialisation source d'économie

Pascal Cormery s'est justifié sur la dématérialisation des informations aux retraités, qui avait suscité de nombreuses critiques lors du congrès 2015 de la SNAE. Car les retraités sont d'une génération qui «subit l'informatique sans se l'être appropriée», a concédé le président de la CCMSA. Cependant, cette mesure se justifie, explique-t-il,

particulièrement dans un contexte où les pouvoirs publics demandent aux MSA de diminuer leurs coûts de fonctionnement. La CCMSA n'est pas encore en mesure de communiquer des statistiques nationales, cependant, pour la MSA Berry-Touraine, la dématérialisation a permis «une économie de 250 000 €» en 2015. La CCMSA a mis en place un site internet «plus simple et plus ludique» et «réfléchit à une formation pour accompagner» ceux qui maîtrisent mal le web.

Faiblesse des retraites

Sur le niveau des retraites, Pascal Cormery s'est dit solidaire de la revendication de la SNAE de la revaloriser à 85% du Smic et de demander un calcul sur les «seules 25 meilleures années de revenus». Car, le président de la SNAE, Jean-Paul Bizien, l'a rappelé, «la retraite des paysans reste encore et toujours parmi les plus basses de France». Pascal Cormery a cependant remis



La délégation des anciens du Grand Est au congrès national. Paul Schiellein (67), Robert Henon (08) et Alain Lecler (88) ont été réélus administrateurs nationaux. © DR

les pendules à l'heure: «Pour toucher plus, il faut cotiser plus. Et pour cela, il faut du revenu.» Aujourd'hui, a-t-il précisé, «pour avoir une retraite au niveau du plafond de 1500 €, il faudrait déclarer tous les ans un revenu de 36 000 €». Le président de la CCMSA a également pointé du doigt «une erreur collec-

tive» dont pâtissent aujourd'hui les retraités. «Pendant trop longtemps, nous avons fait de l'optimisation fiscale dans nos centres de gestion en oubliant l'optimisation sociale» qui aurait pu relever le niveau de retraite des anciens exploitants. Quant à la «prime exceptionnelle» annuelle de 40 € consentie par

le gouvernement aux retraites les plus modestes, raillée par Jean-Paul Bizien du fait de son niveau dérisoire, Pascal Cormery a indiqué que les versements ont quasiment tous été effectués par la MSA. 675 000 versements ont déjà été réalisés, «il en reste 5 500 à payer», a-t-il annoncé.

en bref

Anciens exploitants Le Grand Est a choisi ses élus

La section régionale des anciens exploitants du Grand Est tenait sa réunion électorale le 28 février dernier. Alain Lecler, des Vosges (à gauche sur notre photo), a été réélu à l'unanimité à la présidence. Il sera épaulé de deux vice-présidents, Paul Schiellein, président de la SDAE du Bas-Rhin (au centre sur notre photo), et de Robert Henon, président de la SDAE des Ardennes.



Aides Pac MAEC et bio Versement de l'avance de trésorerie

Comme il l'avait annoncé en novembre dernier, Stéphane Le Foll a mis en place une avance de trésorerie pour les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture bio 2016, a indiqué le ministère le 31 mars. «Plus de 40 000 exploitants dont la demande a été instruite vont ainsi percevoir à partir d'aujourd'hui près de 225 millions d'euros (M€). Des versements complémentaires interviendront courant avril pour les demandes en cours d'instruction.» Cette nouvelle avance, qui fait suite à celles versées en mai 2016 et février 2017 au titre des MAEC/bio 2015 pour un total de 240 M€, «représente environ 80% de l'aide attendue». Dans l'attente du versement du solde des MAEC/bio, ce dispositif transitoire est intégralement financé sur le budget national, précise le ministère.

Simplification de la Pac Les Vingt-huit appelés à faire vite

À l'issue de tour de table sur le dossier de la simplification de la Pac, le 3 avril à Luxembourg, les ministres de l'Agriculture des Vingt-huit ont été appelés par la Commission européenne et la présidence maltaise du Conseil à se mettre d'accord au plus vite sur une série de simplifications de la Pac proposées dans le cadre de la révision à mi-parcours de la programmation budgétaire de l'Union européenne, afin que celles-ci puissent entrer en vigueur dès 2018, avant que ne débutent les pourparlers sur le cadre financier de l'UE après 2020. Les experts des États membres tenteront de parvenir à un compromis le 10 avril. Les négociations avec le Parlement européen, qui est colégislateur, s'annoncent toutefois longues et difficiles.

Crédit Agricole

Un partenariat avec l'Aropa Alsace

Le Crédit Agricole Alsace Vosges a signé récemment une convention de partenariat avec l'Aropa Alsace.

Créée en 2010, l'Aropa Alsace est une association regroupant des retraités titulaires d'un avantage vieillesse de salariés agricoles domiciliés en Alsace. Forte de plus de 550 adhérents, l'association défend les intérêts communs des retraités salariés du secteur agricole. Son président, Raymond Clément, rappelle que l'association est

l'interlocutrice directe des pouvoirs publics en matière de retraites et des services aux personnes âgées à travers la Fédération nationale Aropa et la Confédération française des retraités (CFR). Deux problématiques qui ont retenu toute l'attention du Crédit Agricole Alsace Vosges et qui ont motivé l'engagement dans un partenariat. Un partenariat qui permet de faire bénéficier les adhérents de l'Aropa Alsace de conditions tarifaires plus préférentielles sur certains produits et services commercialisés. Que ce soit sur les cartes bancaires, la protection des

biens et des personnes ou encore le financement de projets, le Crédit Agricole Alsace Vosges a mis en place une offre commerciale dédiée et adaptée à cette clientèle spécifique. Animée par l'esprit coopératif et attachée au monde agricole, la Caisse régionale s'engage en faveur des retraités de ce secteur, au côté de l'Aropa Alsace. Pour Henri Buecher, président du Crédit Agricole Alsace Vosges, ce nouveau partenariat «met en avant les valeurs du mutualisme auxquelles notre banque est attachée: la proximité, la responsabilité et la solidarité».



Signature de la convention de partenariat entre Henri Buecher, président du Crédit Agricole Alsace Vosges, et Raymond Clément, président de l'Aropa Alsace. © DR